



Intrusion dans ma maison et changement de serrure

Par **ALEX89100**, le **24/06/2012** à **23:11**

Bonjour,
MES PARENTS ON ACHETER UNE MAISON ET ON MIS MES GRAND PARENTS DANS CE BIEN EN USUFRIE MES PARENTS SONT DECEDES AINSI QUE MES GRAND PARENTS DONC J EN SUIS LE PROPRIETAIRE LE SEUL SOUCI ET QUE LA SOEUR DE MON PERE A FAIT INTERVENIR UN SERRURIER ET A FAIT CHANGER LES SERRURES DE MA MAISON SOUS LE PRETEXTE QU IL Y AVAIT LES MEUBLES DE C EST PARENTS AVAIT ELLE LE DROIT DE FAIRE CELA
MERCI D AVANCE POUR VOTRE REPONSE

Par **amajuris**, le **25/06/2012** à **12:21**

bjr,
elle n' aucun droit de faire ainsi sur un bien qui ne lui appartient pas.
si des meubles sont à elles, elle doit les récupérer rapidement.
faites lui une LRAR de mise demeure de remettre les serrures d'origine et de récupérer ses meubles en lui fixant un délai.
agissez rapidement avant qu'elle ne s'installe dans la maison.
à votre place il me semble que je remettrais des nouvelles serrures renforcées en lui indiquant une date pour quelle récupère ses meubles.
cdt